



RHÔNE-PAYS D'ARLES

## PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE 2019 A.E.E.C. du Pays d'Arles

Le Mardi 29 Septembre 2020 à 17h, les sociétaires de l'Association pour l'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté du Pays d'Arles se sont réunis à la salle des fêtes de la ville d'Arles. L'Assemblée est présidée par Monsieur Roland ROUX, Président de l'Association.

### **Membres présents (18)**

CEN PACA / Ecomusée de la Crau – Joël BOURIDEYS ; Collectif des riverains de Pont de Crau – GUILLET VALLAT Florence & CHIESA Monique ; DESMID – DERVIEUX Alain ; Fondation Tour du Valat – LOMBARDINI Katia ; L'Apier ou le mur a des oreilles - BERTON Sophie ; BERNARD Isabelle ; BONFILS Elisabeth ; CURINIER Annie ; HERNANDEZ Sylvie ; LEVRAUD Catherine ; MARTINELLI Alain ; MARTINELLI Sylvie ; MOURARET Henri ; RENAUDIE Jacques ; RIGAUD Philippe ; ROUX Roland ; TURCHET Claudine ; Les Amis du vieil Arles – VELLY Pierre

### **Membres excusés (11)**

Au fil du Rhône – CASANOVA Gérard ; DOREY Josette ; Chemin Faisan – GAUDIN Angela ; APASMC - GONDAT Alain ; Ilotopie - LEGER Françoise ; LESCENE Laurence ; Les Amis des Marais du Vigueirat - LUCCHESI Jean Laurent ; PICON Bernard ; QUENCEZ Aurélie ; SAPIN Alexandra ; SPORTIS Claude

### **Procurations attribuées (6)**

Chemin Faisan (GAUDIN Angela) procuration à ROUX Roland  
SPORTIS Claude procuration à MOURARET Henri  
QUENCEZ Aurélie procuration à LEVRAUD Catherine  
SAPIN Alexandra procuration à CURINIER Annie  
A.P.A.S.M.C (GONDAT Alain) procuration à MARTINELLI Alain  
DOREY Josette procuration à MARTINELLI Sylvie

**Total présents : 18**

**Total excusés : 11**

**Total votants : 24**

### **Invités présents (12)**

ARNAUD Pierre-Henri ; Parc naturel Régional des Alpilles – BLANC Romain ; BERNARD Cyrielle ; Commissaire aux comptes ALTICA & ASSOCIES– BONNET Anaïs (en visio) ; Parc naturel Régional de Camargue – BOU Laure ; CCI du Pays d'Arles - BOUCHER Cathy ; Mairie ARLES - GIRARD Cyril ; LECAT Claude ; LORENT Pierre ; Pays d'Arles en Transition - ROCCHI Jean-Marc ; Mairie BEAUCAIRE - SOULIER Max ; tntb.net – LEPOLARD David

### **Invités excusés (36)**

Audit finance de la Ville d'Arles - BARBAN Sabine ; Office de tourisme d'Arles - BŒUF Jean-Pierre ; Mairie de Salon de Provence – BONFILLON Marylène ; ID EAU - BONNEAU Virginie ; Compagnie Nationale du Rhône - BRAISE Véronique ; Conseil Départemental des Bouches du Rhône - CALLET Marie-Pierre & REAULT Didier ; Conseil Départemental du Vaucluse - CHABERT Maurice & DUFRESNE Carine & MARI Stéphanie ; Mairie des Saintes Maries de la Mer - Roland CHASSAIN ; Préfecture d'Arles - ELLUL Fabienne ; Union nationale des CPIE - LARUE Dominique et GIRAUD Brigitte ; Maire d'Avignon - HELLE Cécile & TUMMINO Claude ; LES SUDS – JUSTAMOND Marie-José ; Phytopause - LEMAIRE Anne-Sophie ; SYMADREM - MANICACCI Tao ; CPIE Rhône-Pays d'Arles - MICHELUTTI Joanne ; Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône - MOREL Lauriane ; Fédération Française de Canoé Kayak du Vaucluse - MOUTTE Alain ; Mairie d'Arles – BENABDELHAK Ouided & FORT-GUINTOLI Carole & GUIBAUD Aurore & MOURISARD Chloé & POZZI Claudine & TOESCHI Laure ; Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur - MUSELIER Renaud & COIFFET Laurence & CHIGNARD Ségolène & VUKIC Frédéric ; Conseillère Info Energie - VALLES Mirla ; Ville de Port St Louis du Rhône – CARLE Marie-Pierre ; Glaneurs/Glaneuses - JACQUET Laudine ; Les Amis des Marais du Vigueirat - MASSEZ Grégoire

### **Salariés de l'association présents (7)**

ABEL Astrid ; DOLLET Emmanuel ; HOUTIN Marion ; LIRON Flore ; LOPEZ Aurélie (service civique) ; VACHER Emilie ; VAUDELIN Laura

☞ **L'assemblée peut valablement délibérer, les conditions de quorum et de majorité sont atteintes.**

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport d'activités sur les opérations de l'exercice 2019,
- une synthèse des activités de l'association concernant l'exercice 2019,
- le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes comprenant le compte de résultat et le bilan de l'exercice écoulé.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des administrateurs et qu'ils ont eu la possibilité de poser toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

**En Assemblée générale ordinaire : à 17h**

- ✓ Rapport moral de l'exercice 2019
- ✓ Compte rendu d'activités 2019
- ✓ Rapport financier de l'exercice 2019
  - ✓ Perspectives et budget 2020
- ✓ Election du Conseil d'Administration
  - ✓ Questions diverses

Le président sollicite l'avis de l'assemblée concernant les modalités de vote, conformément aux statuts. Le vote à main levée est choisi à l'unanimité.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### 1- Le Président présente le rapport moral 2019 :

Le Président présente son rapport à l'Assemblée et procède au vote.

☞ Le rapport moral est validé à l'unanimité par l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 2

### 2- Compte rendu d'activités 2019 :

Le Président donne la parole à Monsieur Emmanuel DOLLET (directeur) qui présente, avec la participation des salariés de l'association, le compte rendu d'activités de l'année 2019. Le Président procède ensuite au vote.

☞ Le compte rendu d'activités est validé à l'unanimité par l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 3 : « Rapport d'activité 2019 »

### 3- Rapport de gestion du Président :

Le Président présente le rapport de gestion de l'année 2019, à l'Assemblée et procède au vote.

☞ Le rapport de gestion est validé à l'unanimité par l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 4

### 4 - Rapport financier 2019 et résolutions diverses :

Le Président donne la parole à Madame Catherine LEVRAUD, trésorière, qui présente le rapport financier de l'année 2019.

Le montant des recettes 2019 s'élève à 370 686 €uros, pour un montant de dépenses de 370 205 €uros, soit un résultat positif de 481 €uros.

Le Président donne la parole à Madame Anaïs BONNET qui expose le rapport du Commissaire aux comptes.

>> VOIR ANNEXE 5 « Comptes annuels clos au 31/12/2019 et les rapports du commissaire au compte »

☞ Le rapport financier est validé à l'unanimité de l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 6 « Bilan financier 2019 »

CHARGES	2019	2018	PRODUITS	2019	2018
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>363 385 €</b>	<b>386 115 €</b>	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>360 916 €</b>	<b>340 252 €</b>
<i>dont</i>			<i>dont</i>		
<i>charges externes</i>	94 544 €	97 416 €	<i>ventes de marchandises</i>	479 €	237 €
<i>impôts &amp; taxes</i>	3 513 €	3 722 €	<i>ventes de prestations</i>	25 443 €	23 241 €
<i>rémunérations</i>	201 483 €	201 764 €	<i>subventions d'exploitation</i>	327 260 €	311 347 €
<i>cotisations sociales</i>	58 303 €	78 236 €	<i>autres produits</i>	7 734 €	5 427 €
<i>dotations amortissements</i>	1 220 €	1 507 €			
<i>autres charges</i>	4 322 €	3 470 €			
<b>Charges financières</b>	<b>5 646 €</b>	<b>6 380 €</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>5 €</b>	<b>5 €</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 174 €</b>	<b>0 €</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>9 766 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>481 €</b>	<b>-52 238 €</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>370 686 €</b>	<b>340 256 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>370 686 €</b>	<b>340 256 €</b>

## 5 - Les résolutions

Personne ne demandant la parole ; le Président met, successivement, au vote les résolutions à l'ordre du jour :

### **Première résolution**

Les membres de l'association, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître pour le dit exercice un bénéfice de 481 €uros.

Ils approuvent également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé. En conséquence, ils donnent quitus de sa gestion au Bureau pour ledit exercice.

☞ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Deuxième résolution**

Les membres de l'association décident d'imputer le résultat de l'exercice s'élevant à +481 €uros de la manière suivante.

Poste d'affectation : Report à nouveau.

Compte tenu des sommes portées aux fonds propres associatifs, le montant des fonds propres net au 31/12/2019 s'élève donc à 4 384 €uros.

☞ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Troisième résolution**

La collectivité des sociétaires après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L612-5 du code de commerce constate qu'aucune convention réglementée n'a été passée au cours de l'exercice.

☞ Les sociétaires intéressés n'ayant pas pris part au vote, conformément à la loi, cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur des présentes en vue d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

☞ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 6 - Perspectives et budget pour l'année 2020 :

Le président donne la parole au directeur et une partie des salariés, qui présentent les perspectives pour 2020. Puis le directeur et la trésorière présentent le budget prévisionnel 2020.

### 👉 Le budget prévisionnel 2020 et les perspectives générales

Charges	Prévisions	Produits	Prévisions
<b>1 Charges directes affectées à l'action</b>		<b>1 Ressources directes affectées à l'action</b>	
<b>Achats</b>	<b>44 820 €</b>	<b>Vente de produits, services, marchandises</b>	<b>16 000 €</b>
Prestations de services	39 300 €	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>402 882 €</b>
Achats matières et fournitures équipement	5 320 €	<b>Subventions publiques</b>	<b>372 302 €</b>
Autre	200 €	FNADT (Plan Rhône)	50 396 €
		DIRECCTE, DRDJSCS, FDVA, contrat de ville	10 000 €
<b>Services extérieurs</b>	<b>78 150 €</b>	DREAL	19 000 €
Locations	9 500 €	Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur	30 316 €
Entretien et réparation	1 400 €	Région Occitanie	7 833 €
Primes d'assurance	4 000 €	CD13	38 136 €
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	12 000 €	CD30	0 €
Publicité, publication et relations publiques	13 500 €	CD84	15 416 €
Déplacements missions et réceptions	35 800 €	PETR	5 000 €
Frais postaux et télécommunication	1 900 €	Métropole Aix Marseille	13 000 €
Services bancaires		ACCM	23 000 €
Divers	50 €	Ville d'Arles	59 000 €
		Ville de Saint Martin de Crau	4 000 €
<b>Personnel</b>	<b>301 508 €</b>	Autres collectivités	15 800 €
Impôts et taxes sur rémunération		AERMC	62 905 €
Rémunération des personnels	205 682 €	AFB	4 000 €
Charges sociales	93 426 €	Autres OQDP (ADEME,...)	14 500 €
Autres charges sociales (stagiaires/volontaires)	2 400 €	<b>Subventions privées</b>	<b>22 000 €</b>
<i>Sous total des charges 1</i>	<b>424 478 €</b>	CNR, EDF	15 000 €
		Fondations, mécénat	7 000 €
<b>2 Charges indirectes affectées à l'action</b>		<b>Autres aides, dons ou subventions affectées</b>	<b>8 580 €</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 600 €</b>	<i>Sous total des ressources 1</i>	<b>418 882 €</b>
<b>Charges financières</b>	<b>6 500 €</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>2 Ressources indirectes affectées à l'action</b>	
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>1 600 €</b>	Transfert de charges	16 296 €
<i>Sous total des charges 2</i>	<b>10 700 €</b>	<i>Sous total des ressources 2</i>	<b>16 296 €</b>
<b>Total des charges</b>	<b>435 178 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>435 178 €</b>
<b>Emploi des contrib. volontaires en nature</b>	<b>32 000 €</b>	<b>Contributions volontaires en nature (2)</b>	<b>32 000 €</b>
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de bien et prestations	17 000 €	Prestations en nature	17 000 €
Personnel bénévole	15 000 €	Bénévolat	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>467 178 €</b>		<b>467 178 €</b>

## 7 - Election du Conseil d'Administration

Le Président commente le tableau synthèse présenté à l'assemblée.

- En 2019, le Conseil d'Administration était constitué de la façon suivante – 15 membres :

### **INDIVIDUELS (7 personnes physiques)**

Roland ROUX ; Josette DOREY ; Bernard PICON ; Philippe RIGAUD ; Catherine LEVRAUD ; Elisabeth BONFILS ; Sylvie HERNANDEZ

### **ASSOCIATIONS / FONDATIONS / SYNDICATS MIXTES (8 personnes morales)**

Amis des Marais du Vigueirat (Jean Laurent LUCCHESI) ; CEN PACA (Axel WOLFF, suppléante Audrey HOPPENOT) ; Ilotopie (Françoise LEGER, suppléant Olivier COLADANT) ; DESMID (Alain DERVIEUX) ; Tour du Valat (Coralie HERMELOUP, suppléant Jean JALBERT) ; Association des Pêcheurs Arles Saint Martin de Crau (Alain GONDAT) ; Au fil du Rhône (Gérard CASANOVA suppléante Betty BROGI) ; L'Apier ou le mur a des oreilles (Sophie BERTON)

- Pour 2020, 4 membres du C.A. élus ou réélus en 2017 sont à renouveler (tiers sortant)

Il s'agit de :

**2 Personnes morales** : Association des Pêcheurs Arles Saint Martin de Crau (Alain GONDAT) ; CEN PACA (Axel WOLFF, suppléante Audrey HOPPENOT) ;

**2 Personnes physiques** : Josette DOREY ; Catherine LEVRAUD

Les 4 membres ont exprimé leur volonté de rester au conseil d'administration et ont renouvelé leur candidature.

« Le collectif des riverains de Pont de Crau » manifeste son désir d'intégrer le C.A. Sa représentante, Mme GUILLET VALLAT Florence motive cette nouvelle candidature.

Le tableau récapitulant les 16 membres du Conseil d'Administration 2020 (présenté ci-après) est proposé au vote par le Président.

☞ L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité par l'assemblée

**Tableau récapitulatif présentant le Conseil d'Administration recomposé pour 2020  
(16 membres) :**

1 - DESMID Alain DERVIEUX (Réélu en 2019)	5 – Ilotopie Françoise LEGER Suppléant Olivier COLADANT (Réélue en 2019)	9 - L'Apier ou le mur a des oreilles Sophie BERTON (Elue en 2018)	13 - Catherine LEVRAUD (Réélue en 2020)
2 - Amis des Marais du Vigueirat Jean Laurent LUCCHESI (Elu en 2018)	6 - Au fil du Rhône Gérard CASANOVA Suppléante Betty BROGI (Elu en 2018)	10 - Bernard PICON (Réélu en 2019)	14 - A.P.A.S.M.C. Alain GONDAT (Réélu en 2020)
3 - Philippe RIGAUD (Réélu en 2019)	7 - Josette DOREY (Réélue en 2020)	11 - Elisabeth BONFILS (Elue en 2018)	15 - Sylvie HERNANDEZ (Réélue en 2019)
4 - C.E.N - PACA Axel WOLFF Suppléante Audrey HOPPENOT (Réélu en 2020)	8 - Roland ROUX (Elu en 2018)	12 - Tour du Valat Coralie HERMELOUP Suppléant Jean JALBERT (Réélue en 2019)	16 - Collectif des riverains de Pont de Crau Florence GUILLET- VALLAT (Elu en 2020)

**8 – Fermeture de l'Assemblée Générale**

Le Président lève la séance à 21h



Fait à Arles, le 30/09/2020,

**Le Président**  
Roland ROUX

**La Trésorière**  
Catherine LEVRAUD